



**UvA-DARE (Digital Academic Repository)**

**La survivance de Michelet**

Creyghton, C.M.H.G.

[Link to publication](#)

*Citation for published version (APA):*

Creyghton, C. M. H. G. (2016). La survivance de Michelet: Historiographie et politique en France depuis 1870.

**General rights**

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

**Disclaimer/Complaints regulations**

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <http://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

# Introduction

Dans le roman *Les Onze* de Pierre Michon, qui traite de la genèse du célèbre tableau du même nom qui se trouve dans une salle à part à l'étage du Pavillon de Flore au Musée du Louvre, représentant les onze membres du Comité de salut public de l'An II de la Révolution, Robespierre au milieu, on peut lire le passage suivant : « Monseigneur l'Après-coup en personne, Michelet, Jules Michelet de son nom complet d'état civil [a écrit] les douze pages définitives qui traitent des *Onze*, qui mettent en place *Les Onze* et les dressent devant la tradition historiographique pour les siècles des siècles ». Et un peu plus loin : « [C]es douze pages extrapolées, ce roman, a été pris pour argent comptant par toute la tradition historiographique : il traîne partout et est diversement traité par toutes les chapelles qui ont commenté, vilipendé ou célébré la Terreur. [...] [I]ls la vilipendent ou la célèbrent, tous ces historiens, et à leur suite le peuple lettré qui les lit, et plus bas encore le peuple en sabots qui en entend vaguement parler, [...] tous, en dépit de nos opinions variées qui sont des divergences de détail. [...] Et comme cela nous vient de Michelet, c'est l'âme de Michelet qui parle en nous ».<sup>1</sup> François-Élie Corentin, peintre du tableau, élève de Tiepolo dont la seule effigie existante se trouverait sur le plafond du Kaisersaal dans la résidence de Wurtzbourg, ce Corentin, presque tout ce qu'on pense savoir sur lui — sa biographie, comme le public se la figure et comme elle est racontée dans la petite antichambre du Louvre sur les panneaux explicatifs — tout cela on le saurait uniquement grâce à la page et demie que l'historien Jules Michelet aurait dédié à la commande de ce tableau de « tyrans », dans les douze pages qu'il a consacré à la Terreur dans son *Histoire de la Révolution française*. Michelet, dans cette page et demie, aurait déterminé toute l'imaginaire du public sur cet épisode, comme il aurait d'ailleurs déterminé la représentation qu'il se fait de la Terreur et de la Révolution dans leur totalité.

---

<sup>1</sup> Pierre MICHON, *Les Onze*, Lagrasse, Verdier, 2009, passim, notamment p. 122-124.

Or, ni le tableau des *Onze*, ni son peintre et son portrait dans la résidence de Wurtzbourg n'ont jamais existé, quoiqu'il y ait eu des gens qui sont allés le chercher au Louvre, dans une salle qu'ils n'avaient apparemment jamais remarqué jusque-là.<sup>2</sup> Même la page et demie de Michelet, « dans le chapitre III du seizième livre », comme Michon le précise, n'existent pas. Mais tout le reste de ce passage du roman est vrai, et c'est en partie ce qui en constitue l'effet trompeur. Michelet a, par son œuvre historique, créé dans une large mesure les représentations les plus courantes de l'histoire française. Et même si ces représentations n'ont, souvent, plus cours parmi des historiens, Michelet a passé longtemps, et passe encore, pour le grand historien national de la France, dont certaines citations étaient sur les lèvres de tous les hommes politiques, journalistes et éducateurs, ce qui lui a valu une place d'honneur dans la mémoire collective française. C'est le sujet de l'étude qui suit : comment se peut-il qu'un historien du XIX<sup>e</sup> siècle continue à influencer les représentations qu'on se fait communément de l'histoire de France ? Quelle fascination cet écrivain continue-t-il à exercer ? Comment et pour quelles raisons on s'est approprié son nom et ses œuvres ? Quelles ont été les péripéties de sa postérité ? Voilà les questions auxquelles ce livre tente de répondre, de façon plus systématique, bien sûr, que le roman de Michon qui peut être lu comme une tentative réussie à sonder de manière imaginative la survivance de Michelet dans la mémoire culturelle collective.

Né en 1798 à Paris, Michelet compte parmi les grands auteurs de langue française au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est l'auteur d'une *Histoire de France* en dix-sept tomes, une *Histoire de la Révolution française* en sept tomes, plusieurs ouvrages de morale et d'histoire naturelle. Après une jeunesse marquée par la pauvreté et une éducation au Lycée Charlemagne, il obtient en 1819 le doctorat et en 1821 l'agrégation qui lui offrent l'accès au monde intellectuel et universitaire. Professeur à l'École préparatoire (École normale supérieure) et proche de Victor Cousin, il se range parmi les libéraux en 1830 et obtient le poste de chef de la section historique des Archives du royaume (Archives nationales). Cela lui permet d'exploiter leurs fonds pour le projet de son histoire nationale qu'il amorce en 1833. Sa réputation ne repose cependant pas seulement sur ses écrits, mais aussi sur son action publique et son engagement politique. D'abord historien romantique et libéral, il s'émancipe au cours des années 1840 du cercle de publicistes et penseurs politiques libéraux pour devenir un républicain anticlérical. Au Collège de France, où il est nommé en 1838, il va faire de sa chaire une tribune lui permettant de diriger, avec ses confrères Edgar Quinet et Adam Mickiewicz, les étudiants dans leur opposition contre le régime de François Gui-

---

2 Renseignement de la part de Pierre Michon obtenu lors d'un entretien avec lui par Isabelle Mallez à l'occasion de la parution de la traduction néerlandaise des *Onze* à l'Institut Français d'Amsterdam, le 23 avril 2012.

zot. Cet engagement lui vaut la suspension de son enseignement en 1848. Après l'éclatement de la révolution en février et son rentrée triomphale au Collège de France, Michelet y enseigne encore jusqu'en 1851, quand il est frappé d'une nouvelle suspension et devient définitivement persona non grata en raison de son refus à prêter serment au nouveau régime impérial. Il passe les derniers vingt ans de sa vie en écrivant. Il se développe encore en naturaliste, achève ses œuvres historiques et soutient l'opposition républicaine par des publications moralistes. Mort sous l'« ordre moral » dominé par des légitimistes, il n'a guère vécu l'instauration durable du régime républicain qui allait le canoniser comme un précurseur idéologique.

À titre posthume, Michelet est reconnu comme le grand historien national par la Troisième République, qui allait intensément œuvrer pour l'édification d'une communauté nationale et républicaine. À cette fin, elle organisait l'éducation morale et civique de la population entière et stimulait la diffusion abondante d'une imaginaire et symbolique républicaine et nationale. La présente recherche va tracer le processus par lequel Michelet a obtenu ce statut d'historien canonique. On a ainsi donné son nom à maintes rues, places et établissements scolaires et on a célébré le centenaire de sa naissance par une fête nationale extraordinaire. Lui-même, il écrivait à la fin de sa vie que l'ambition qui l'avait guidée n'avait pas été d'écrire « ses annales », mais d'écrire l'histoire de France, comme l'histoire d'une unité vivante : « une âme et une personne ». <sup>3</sup> Faire la biographie de la France donc, et par là la révéler à elle-même comme une nation unifiée. Michelet est pour cette raison considéré souvent comme l'inventeur de ce que Pierre Nora a appelé le « roman » et Suzanne Citron le « mythe » national : le grand récit historique où la nation en sa totalité figure comme protagoniste, qui vit, depuis sa naissance dans des temps reculés, des dangers et des épreuves, pour atteindre finalement son affranchissement. <sup>4</sup> Ainsi, la présente étude de la survivance de cet écrivain offre une perspective originale sur l'organisation de la mémoire collective nationale et la position de l'histoire dans la société française du dernier siècle et demie.

La disparition de Michelet et le lent démarrage concomitant de la Troisième République forment le *terminus a quo* en quelque sorte naturel de cette recherche. C'est dans ces mêmes années que s'institutionnalise une véritable discipline scientifique de l'histoire avec, en 1876, la fondation de la *Revue historique*, la première revue scientifique en France exclusivement dédiée à l'histoire. Les origines de cette histoire professionnelle sont certes bien plus anciennes :

---

3 Jules MICHELET, « Préface de 1869 » in *Ibid.*, *Œuvres complètes*, 4, Paul VIALLANEIX et Robert CASANOVA (éd.), Paris, Flammarion, 1974, p. 11.

4 Suzanne CITRON, *Le mythe national. L'histoire de France en question*, Paris, Éditions ouvrières, 1991 ; Pierre NORA, « L'ère de la commémoration », in *Ibid.* (éd.), *Les lieux de mémoire*, vol. 3, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 47<sup>12</sup>.

l'essor de l'écriture de l'histoire dans les années 1830, dont Michelet est un des protagonistes, et les développements scientifiques et de la politique de l'éducation des années 1860 ont été déterminants pour l'épanouissement qui a eu lieu dans les dernières trois décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais malgré cela, les années 1870 forment une période décisive, autant dans le domaine politique que dans le développement de la discipline historique, non seulement à cause de l'évolution interne à cette discipline, mais aussi quant aux rapports étroits entre, d'une part, la recherche et l'enseignement de l'histoire et, d'autre part, la construction d'une identité nationale et républicaine. Dans ce livre, la postérité de Michelet sera étudiée dans ces deux domaines – celui de la discipline historique et celui du politique –, avec une attention particulière pour les façons différentes dont ces deux évolutions se chevauchent ou s'entrelacent et pour les moments où les usages de Michelet dans ces deux domaines s'expliquent mutuellement.

La survivance de Michelet n'est pas terminée. Encore aujourd'hui on le réédite, on le cite, on l'invoque à des fins politiques ou autres, on fait des pastiches de ses œuvres, comme l'est en partie le roman de Michon. Il n'y a donc pas de date évidente qui pourrait limiter la période historique étudiée dans cette recherche. Il paraît toutefois que, après son apogée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la réception publique et politique de Michelet tend à régresser au XX<sup>e</sup>. La réception historiographique prend encore un envol grâce à l'invocation de Michelet par un nombre d'innovateurs de la discipline historique, notamment au sein de la revue *Annales* et dans le mouvement qui s'autoproclame la « nouvelle histoire ». Or, après ces tentatives pour réactualiser l'historien, il perd également de son prestige dans le domaine de l'histoire professionnelle. Par contre, il apparaît au cours du XX<sup>e</sup> siècle un foisonnement de nouvelles interprétations littéraires et d'études philologiques spécialisées de l'œuvre de notre auteur. Ce changement dans l'intérêt pour l'œuvre et la figure de Michelet au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle – du personnage public et ancêtre révérend des historiens professionnels à l'auteur d'une œuvre devenue objet d'étude littéraire – impose le terme final de la période recherchée. L'attention particulière pour les interactions entre le politique et l'historiographique explique aussi la limitation de cette recherche à la France, malgré la réception que Michelet a eu parmi des historiens, des littéraires et un certain nombre de politiques et journalistes en dehors de la France, notamment dans l'Europe de l'Est. Phénomène plus isolé et plus dispersé, la réception étrangère de Michelet ne permet pas d'y déceler une dynamique entre des domaines divers telle qu'on peut la constater en France. Dans ce livre sera donc recherché comment Michelet a été utilisé, quelles images de sa personne et quelles interprétations de son œuvre ont circulé, en France, dans des contextes divers et pour des causes différentes, à partir des années 1870 et jusqu'au moment où sa réception se replie dans le domaine littéraire dans les années 1970 du XX<sup>e</sup> siècle.

La littérature sur Michelet est déjà abondante. Pendant sa vie, ses œuvres ont été l'objet de comptes rendus et de commentaires – une tradition qui s'est poursuivie après sa mort. Notamment l'historien Gabriel Monod a beaucoup publié sur la vie et les œuvres de Michelet entre 1875 et 1912. La biographie qu'il a écrite, basée sur les archives personnelles de Michelet mais restée inachevée, a longtemps longtemps fonctionné comme la meilleure référence pour la connaissance sur Michelet.<sup>5</sup> Au deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle, des chercheurs, surtout des littéraires dont les principaux sont Paul Viallaneix et son élève Paule Petitier, ont entrepris de grandes campagnes pour l'édition scientifique des œuvres et des papiers personnels de Michelet.<sup>6</sup> En même temps, ils ont donné un grand essor à l'étude de la biographie de Michelet et ils ont avancé des interprétations nouvelles.<sup>7</sup> Grâce au travail de plusieurs chercheurs, notamment dans la tradition anglo-saxonne, sur l'historiographie française de la première moitié du xix<sup>e</sup>, on connaît désormais le contexte intellectuel dans lequel Michelet travaillait et les spécificités littéraires de son œuvre.<sup>8</sup> Pour le présent travail, les résultats de ces différentes traditions de recherche ont été indispensables. Il diffère cependant beaucoup de la littérature existante sur Michelet – en ce qui concerne la périodisation, posthume au protagoniste, mais aussi en ce qui concerne la problématique et les bases de l'enquête –, car au lieu de faire de Michelet lui-même l'objet de l'enquête, il étudie les usages et les interprétations que d'autres ont faits de lui.<sup>9</sup> C'est pourquoi les travaux existants sur Michelet ne fonctionnent pas seulement ici comme littérature secondaire, mais font aussi partie des sources à rechercher.

5 Gabriel MONOD, *La Vie et la pensée de Jules Michelet, 1798-1852. Cours professé au collège de France*, 2 vols., Henri HAUSER et Charles BÉMONT (éd.), Paris, E. Champion, 1923.

6 Jules MICHELET, *Œuvres complètes*, 14 vols., Paul VIALLANEIX et al. (éd.), Paris, Flammarion, 1971-1987. Pour plus d'éditions critiques de Michelet, voir la bibliographie à la fin de ce livre.

7 Paule PETITIER, *Jules Michelet. L'homme histoire*, Paris, Grasset, 2006 ; Paul VIALLANEIX, *La voie royale. Essai sur l'idée de peuple dans l'œuvre de Michelet*, Paris, Flammarion, 1971 ; Paul VIALLANEIX, *Michelet, les travaux et les jours, 1798-1874*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1998. Voir aussi la bibliographie à la fin de ce livre.

8 Ceri CROSSLEY, *French Historians and Romanticism. Thierry; Guizot, the Saint-Simonians, Quinet, Michelet*, Londres et New York, Routledge, 1993 ; Lionel GOSSMAN, *Between History and Literature*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1990 ; Edward KAPLAN, *Michelet évolutionniste*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1975 ; Linda ORR, *Jules Michelet. Nature, History and Language*, Ithaca, Cornell University Press, 1976 ; Linda ORR, *Headless History: Nineteenth-Century French Historiography of the Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 1990 ; Ann RIGNEY, *The Rhetoric of Historical Representation. Three Narrative Histories of the French Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990 ; Jo TOLLEBEEK, *De illusionisten. Geschiedenis en cultuur in de Franse Romantiek*, Louvain, Universitaire Pers Leuven, coll. « Symbolae Facultatis Litterarum Lovaniensis », 2000 ; Hayden WHITE, *Metahistory: The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1973.

9 Une étude comparable a été entreprise récemment sur la postérité de l'historien allemand Heinrich von Treitschke : Thomas GERHARDS, *Heinrich von Treitschke. Wirkung und Wahrnehmung eines Historikers im 19. und 20. Jahrhundert*, Paderborn, Schöningh, 2013.

Bien que Michelet n'ait jamais pu prévoir toutes les interprétations qu'on a faites de son œuvre et toutes les causes pour lesquelles on l'a invoqué, cette étude ne peut se passer de l'image que Michelet a créée de lui-même, car elle a pesé, notamment chez la première génération de ses lecteurs après sa mort. Ce qu'on peut appeler la « fabrication » d'un personnage par son entourage est toujours en partie commandé et délimitée par une « auto-fabrication ». <sup>10</sup> Toutefois, cette recherche ne vise pas à évaluer les interprétations et les appropriations selon leur fidélité supposée aux intentions de l'auteur ou de déterminer qui a été le « véritable » Michelet. Au contraire, il s'agit précisément de montrer les adaptations créatives et de chercher comment des lecteurs ultérieurs ont exploré des possibilités interprétatives que Michelet n'a peut-être jamais prévues. Les débats et conflits sur la question de savoir quelle image de Michelet est la plus « vraie » et qui a le droit de l'invoquer pour sa cause font donc partie de la matière à étudier. Vouloir juger ce qui, de la diversité d'interprétations parfois contraires et mutuellement exclusives, sont « correctes » ou « authentiques » serait par conséquent non seulement inadéquat et impraticable, mais irait aussi totalement à l'encontre de l'objectif de cette recherche. Mis à part une introduction biographique, dans le premier chapitre, avec une vue d'ensemble des images de Michelet qui ont circulé pendant sa vie et des actions qu'il a entreprises pour les influencer, il n'y a donc aucune image présumée être la plus fidèle à la réalité et qui serait, même de façon implicite, à la base de cette recherche sur l'histoire de la réception de l'auteur. Nous ne proposerons aucune interprétation comme étant la meilleure. En ce sens, ce travail se distingue aussi des bilans de la réception de l'œuvre qui sont parfois inclus dans les études philologiques et biographiques de l'historien. Cela ne veut pas dire que toutes les interprétations de Michelet qui vont passer la revue et toutes les appropriations qu'on a faites de son œuvre sont également valides, respectueuses du texte ou nuancées. On peut même être assez sûr que Michelet ne se reconnaîtrait pas dans tout ce qu'on a fait de lui dans des contextes qu'il n'a pas pu connaître. Mais force est d'admettre que ces interprétations ont toutes parues possibles quand l'écrivain n'était plus là pour s'y opposer et qu'on ne peut plus déterminer lesquelles il aurait approuvées ou désapprouvées.

---

<sup>10</sup> Les termes « fabrication » et « auto-fabrication » sont de Peter Burke et de Stephen Greenblatt : Peter BURKE, *The Fabrication of Louis XIV*, New Haven, Yale University Press, 1992 ; Stephen GREENBLATT, *Renaissance Self-Fashioning. From More to Shakespeare*, Chicago, University of Chicago Press, 1980.

## L'historiographie et la culture historique

Par la volonté de tracer la postérité de Michelet sur deux terrains – celui des historiens ultérieurs et celui du débat public et politique – cette recherche se place à la croisée de plusieurs spécialismes historiques, qui ont tous leurs propres approches et concepts : l'historiographie, les études de la mémoire culturelle collective, l'histoire politique. Le défi de cette recherche est donc de les tenir ensemble et de créer des liens qui, dans la littérature existante, ne sont souvent pas encore construits. D'abord l'historiographie : l'histoire du métier historique, qui est une forme particulière de l'histoire des sciences comprises au sens large. De cette discipline scientifique, c'est-à-dire la communauté de professeurs et de chercheurs pour qui l'histoire est une activité professionnelle dans un cadre institutionnalisé tel l'université, on peut décrire la genèse et le développement de façon plus ou moins autonome. Sans surprise, on y trouve toute une série de processus qui apparaissent aussi dans l'histoire des autres disciplines scientifiques : la démarcation au cours du temps d'un domaine propre qui est l'objet de cette science particulière ; la formulation d'une méthode commune et codifiée dans des manuels ; la création d'institutions telles des chaires, des revues et des colloques ; des conflits sur les questions qu'on se pose, les approches et les résultats ; la formation d'une communauté avec une identité et un esprit de corps propres. Notamment en ce qui concerne ce dernier aspect, la référence à Michelet va jouer un rôle central dans la discipline scientifique de l'histoire à partir des années 1870, parfois même en dépit de divergences réelles entre les méthodes et les approches de Michelet et celles des historiens ultérieurs qui se considèrent ses héritiers.

Dans le sillage de ce qu'on a appelé le « tournant performatif » des sciences humaines et les approches anthropologiques dans l'histoire et la sociologie des sciences, dont, de façon d'ailleurs très différente, Anthony Grafton et Bruno Latour ont été les pionniers, les historiographes vouent depuis quelques années une grande attention aux « pratiques » qui ont cours dans la discipline historique et le « rituel académique ou universitaire ». <sup>11</sup> Il s'agit là d'un ensemble d'activités et d'opérations qui participent à l'objectif de la discipline pour dé-

---

11 Peter BURKE, « Performing History. The Importance of Occasions », *Rethinking History*, 9-1, 2005, p. 35-52 ; Anthony GRAFTON, *The Footnote. A Curious History*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1997 ; Bruno LATOUR et Steve WOOLGAR, *Laboratory Life. The Construction of Scientific Facts*, Princeton, Princeton University Press, 1986. Pour l'étude des « pratiques scientifiques » dans l'historiographie : Philipp MÜLLER, « Geschichte machen. Überlegungen zu lokal-spezifischen Praktiken in der Geschichtswissenschaft und ihrer epistemischen Bedeutung im 19. Jahrhundert. Ein Literaturbericht », *Historische Anthropologie*, 12-3, 2004, p. 415-433 ; Jo TOLLEBEEK, *Fredericq & Zonen. Een antropologie van de moderne geschiedwetenschap*, Amsterdam, Bert Bakker, 2008. Pour le « rituel universitaire » : Françoise WAQUET, *Respublica academica. Rituels universitaires et genres du savoir, XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010.



velopper et transmettre des connaissances historiques et qui en font la vie ou la culture particulière, comme par exemple l'usage des notes de bas de page, la recherche des archives, l'enseignement en séminaire, mais aussi la leçon inaugurale, l'écriture des lettres de recommandation ou la composition de « mélanges » par les élèves d'un professeur qui prend sa retraite. Les deux termes « pratiques » et « rituel universitaire » ne se recouvrent certes pas totalement, le premier indiquant plutôt des activités qui contribuent à l'obtention de connaissances, tandis que le deuxième pointe vers la formation d'un esprit de corps disciplinaire. Mais comme la spécificité des connaissances recherchées et les façons de les rechercher font en partie l'identité d'une discipline, et comme certains rituels tels que la leçon inaugurale servent aussi à transmettre des connaissances, « pratiques » et « rituels » forment de ce fait un continuum. Ensemble, ils contribuent à la formation de ce qu'on appelle dans des recherches récentes la « persona scientifique » de l'historien : l'ensemble de compétences, dispositions intellectuelles, vertus et traits de caractère qui constitue l'idéaltype de l'historien professionnel.<sup>12</sup>

Les « rituels » qui participent à la construction d'une discipline scientifique sont à beaucoup d'égards comparables à ceux qui se produisent dans la formation d'identités collectives en général. On peut ainsi parler d'une « mémoire culturelle académique » et de « pratiques commémoratives académiques », par analogie à la « mémoire culturelle nationale » qui constitue l'identité de la nation.<sup>13</sup> Des disciplines scientifiques – et celle de l'histoire n'est pas une exception – façonnent une « histoire disciplinaire » qui les légitime, qui sert de fonds de références pour des novices et qui en outre crée un sentiment d'appartenance.<sup>14</sup> L'historiographie a longtemps fonctionné exactement en tant que « histoire disciplinaire » qui retraçait les origines de la discipline pour la légitimer et l'ancrer dans la durée. Mais comme enquête historique de plein droit, l'historiographie est aussi une recherche critique du passé. L'emprunt d'approches de l'histoire des sciences tel l'examen des « pratiques » lui a permis de prendre ses distances avec cette « histoire disciplinaire » et « mémoire cultu-

---

12 Conal CONDREN, Stephen GAUKROGER et Ian HUNTER (éd.), *The Persona of the philosopher in the eighteenth century. Numéro spécial de : Intellectual History Review*, Abingdon, Routledge, 18-3, 2008 ; Herman PAUL, « What is a Scholarly Persona ? Ten Theses on Virtues, Skills, and Desires », *History and Theory*, 53-3, 2014, p. 348-371.

13 Pnina G. ABIR-AM et Clark A. ELLIOTT (éd.), *Commemorative Practices in Science. Historical Perspectives on the Politics of Collective Memory. Numéro spécial de : Osiris. A Research Journal Devoted to the History of Science and its Cultural Influences*, Ithaca, Cornell University, n° 14, 1999 ; Jochen ZWICK, « Akademische Erinnerungskultur. Wissenschaftsgeschichte und Rhetorik im 19. Jahrhundert. Über Emil Du Bois-Reymond als Festredner », in *Scientia Poetica : Jahrbuch für Geschichte der Literatur und der Wissenschaften*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1997, p. 120-139.

14 Stefan COLLINI, « « Discipline History » and « Intellectual History ». Reflections on the Historiography of the Social Sciences in Britain and France », *Revue de synthèse*, 109, 1988, p. 387-399.

relle académique » afin, précisément, de les analyser et de tracer les façons dont elles rentrent dans la formation d'une identité. Ainsi, l'enjeu du volet historiographique du présent livre est de rechercher comment Michelet a été canonisé dans la mémoire culturelle de la discipline historique en France, pour quelles raisons on fait référence à lui et à ses œuvres et ce que ces références révèlent sur la « persona » des membres de cette discipline. À cette fin ont été analysés des ouvrages historiographiques et des textes écrits par des historiens qui portent expressément sur Michelet, mais aussi des comptes rendus, des articles programmatiques ou méthodologiques et des préfaces de livres où l'on se situe vis-à-vis de ses prédécesseurs et, dans certains cas, des cours et des correspondances privées. Or, comme Michelet est un des inventeurs de l'histoire nationale en France, son influence semble parfois rayonner partout. Pour éviter à la fois que le matériel à rechercher ne devienne illimité et que l'on ne se perde dans des spéculations sur des influences inavouées possibles, on a seulement pris en compte sa réception explicite.

Les historiens n'agissent cependant jamais à l'écart de la société dans laquelle ils vivent. Leur activité scientifique est en effet une des multiples façons dont la société traite de son passé. L'étude professionnelle de l'histoire est pour cette raison un élément de ce qui est théorisé depuis la fin des années 1980 en tant que « mémoire culturelle collective » ou « culture historique ». Le premier terme, « mémoire culturelle collective », trouve ses bases théoriques dans l'œuvre de Pierre Nora et de Jan et Aleida Assmann, qui se sont inspirés à leur tour de Maurice Halbwachs.<sup>15</sup> Ce terme est surtout utilisé dans le domaine des sciences culturelles interdisciplinaires, par des spécialistes de la littérature et des médias, des psychologues et des sociologues. En coopération interdisciplinaire, ils ont fait de l'étude de ce phénomène un spécialisme académique de plein droit depuis une trentaine d'années. Le terme « culture historique » a son origine dans la théorie de l'histoire allemande et est préféré par des didacticiens de l'histoire.<sup>16</sup> Dans la pratique de la recherche, les deux termes se recouvrent

---

15 Jan ASSMANN, *Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen*, München, C.H. Beck, 1992 ; Pierre NORA (éd.), *Les lieux de mémoire*, 3 vols., Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997 (éd. originale : 1984-1992). Voir pour un état des questions récent : Astrid ERLI et Ansgar NÜNNING (éd.), *Cultural Memory Studies. An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin, New York, Walter de Gruyter, coll. « Media and Cultural Memory », n° 8, 2008.

16 Marko DEMANTOWSKY, « Geschichtskultur und Erinnerungskultur, zwei Konzeptionen des einen Gegenstandes. Historischer Hintergrund und exemplarischer Vergleich », *Geschichte, Politik und ihre Didaktik*, 33-1, 2005, p. 11-20 ; Maria GREYER, « Fear of Plurality. Historical Culture and Historiographical Canonisation in Western Europe », in Angelika EPPLE et Angelika SCHASER (éd.), *Gendering historiography*, Frankfurt am Main, New York, Campus Verlag, 2009, p. 45-62 ; Jörn RÜSEN, « Was ist Geschichtskultur ? Überlegungen zu einer neuen Art, über Geschichte nachzudenken », in Klaus FÜSSMANN, Heinrich Theodor GRÜTTER et Jörn RÜSEN (éd.), *Historische Faszination. Geschichtskultur heute*, Cologne, Böhlau, 1994, p. 3-26.

cependant en grande partie, car ils sont utilisés tous les deux pour indiquer la totalité des rapports qu'entretiennent les gens avec leur passé et de quelle façon ces rapports sont organisés et articulés. La culture historique et la mémoire culturelle comprennent, en plus de l'histoire professionnelle, l'éducation scolaire de l'histoire ; la conservation et la présentation du patrimoine par des musées et des institutions spécialisées ; l'usage de thématiques historiques dans l'art et la littérature ; la communication de l'histoire par les médias, des livres populaires et des commémorations ; des traditions, usages et idéologies faisant référence au passé.<sup>17</sup> L'écriture professionnelle de l'histoire fait donc partie d'un contexte plus large de relations avec le passé. Elle est une des façons dont la mémoire culturelle est « cultivée » ou entretenue, ce qui est nécessaire à sa survie.<sup>18</sup> C'est pourquoi la perspective de la culture historique ou de la mémoire culturelle s'avère fructueuse pour étudier l'historiographie et qu'elle sera adoptée ici pour rechercher les relations entre la réception de Michelet par des historiens professionnels et son usage et appropriation publiques.<sup>19</sup>

## La conscience historique moderne et l'avènement du politique

Le grand essor que l'écriture de l'histoire a connu à partir des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, dont son développement en discipline scientifique est l'aboutissement, est une des manifestations de la conscience historique moderne qui naît en Europe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>20</sup> À partir de ce moment plu-

---

17 Cette définition de la mémoire culturelle comme l'ensemble de rapports qu'entretient une culture avec son passé, y compris l'histoire écrite ou professionnelle, se démarque donc de la définition de Nora qui opposait la mémoire vécue, irréfléchie à l'histoire réfléchie et distanciée. Pour cette définition, voir : Astrid ERLI, « Cultural Memory Studies. An Introduction », in *Ibid.* et Ansgar NÜNNING (éd.), *Cultural Memory Studies. An International and Interdisciplinary Handbook...*, *op. cit.*, p. 1 ; M. GREVER, « Fear of Plurality. Historical Culture and Historiographical Canonisation in Western Europe »..., *op. cit.*, p. 54.

18 Jan ASSMANN, « Collective Memory and Cultural Identity », *New German Critique*, traduit par John CZAPLICKA, n° 65, 1995, p. 125-133 ; Joep LEERSSEN, « Nationalism and the Cultivation of Culture », *Nations and Nationalism*, 12-4, 2006, p. 559-578.

19 Jo TOLLEBEEK, « Vier manieren om geschiedenis te schrijven. De historiografie van het negentiende-eeuwse Frankrijk », in *Ibid.*, *De ekster en de kooi. Nieuwe opstellen over de geschiedschrijving*, Amsterdam, Bert Bakker, 1996, p. 115-120 propose la perspective de la culture historique pour étudier l'historiographie.

20 Peter FRITZSCHE, *Stranded in the Present. Modern Time and the Melancholy of History*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2004 ; François HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, coll. « La Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle », 2003 ; Reinhart KOSSELLECK, *Vergangene Zukunft. Zur Semantik geschichtlicher Zeiten*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, coll. « Theorie », 1979. Stephen Bann étudie l'émergence de la culture historique moderne en rapport avec le romantisme : Stephen BANN, *Romanticism and the Rise of History*, New York et Toronto, Twayne Publishers et Maxwell Macmillan, 1995.

sieurs nouveaux outils et médias pour la cultivation de la mémoire culturelle font leur entrée, tandis que cette cultivation devient en même temps de plus en plus une affaire du public et non seulement des cours ou des institutions religieuses. Il s'agit, par exemple, de musées historiques, dont le Musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir, de romans historiques, notamment ceux de Walter Scott, d'archives et de bibliothèques désormais plus accessibles pour le public. Cette conscience historique moderne trouve son origine dans le trauma de la modernisation et des éclatements révolutionnaires qui l'accompagnent, qui mènent à la conscience de l'altérité irréductible entre le passé et le présent et causent le sentiment de manquer de repères. La modernisation engendre la conscience de la contingence et de l'inconstance, bref de l'historicité de toute organisation de la vie humaine. Pour comprendre la situation historique et comment on en est arrivé à cela, l'étude du passé constitue la plus grande priorité. Réciproquement, l'historisation de la conception du monde est partie intégrale de la constitution de la modernité politique. La conscience de la variabilité historique des façons dont l'homme organise son vivre ensemble l'émancipe des structures préétablies du droit divin de l'ancien régime et lui donne le pouvoir de fonder lui-même sa société.<sup>21</sup> C'est à partir de là que peut naître le politique, dans le sens que Claude Lefort a donné à cette notion : à la fois le champ où et le travail par lequel une collectivité construit son avenir.<sup>22</sup> Par l'institution de ce domaine, une collectivité d'êtres humains devient une collectivité politique proprement dite, c'est-à-dire une cité. Cité-nation, car depuis la proclamation de la souveraineté nationale dans la Révolution française, c'est la nation qui devient le principe organisateur du politique et le cadre dans lequel on le conçoit.

L'apparition de la culture historique moderne est ainsi étroitement liée à l'émergence du nouvel espace public dans cette même époque : le domaine de la vie publique qui permet l'échange d'arguments et d'opinions sur l'état et la direction de la société sur une base d'égalité des participants.<sup>23</sup> La culture historique participe à la construction des nations modernes et l'avènement de la démocratie au XIX<sup>e</sup> siècle, parce que l'investissement du passé va permettre aux

---

21 Marcel GAUCHET, *L'avènement de la démocratie. 1. La révolution moderne*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 2007.

22 Claude LEFORT, *Essais sur le politique. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1986. La définition est dérivée de : Pierre ROSANVALLON, *Pour une histoire conceptuelle du politique. Leçon inaugurale au collège de France faite le jeudi 28 mars 2002*, Paris, Seuil, 2003, p. 12.

23 Pour cet argument : Joep LEERSSEN, « Introduction », in Lotte JENSEN, Joep LEERSSEN et Marita MATHLISSEN (éd.), *Free Access to the Past. Romanticism, Cultural Heritage and the Nation*, Leyde, Brill, 2010, p. xv-xxii. Voir aussi : Benedict ANDERSON, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, nouv. éd., Londres, Verso, 2006 (éd. originale : 1983). L'étude fondamentale sur l'espace public et son invention est : Jürgen HABERMAS, *Strukturwandel der Öffentlichkeit. Untersuchungen zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft*, Neuwied, Luchterhand, 1962.

sociétés de penser leur situation, leur identité en tant que collectivité et leur avenir.<sup>24</sup> Ainsi, à cette époque-là, la majeure partie de la réflexion sur le passé et sa cultivation choisit la nation comme cadre. En effet, en raison de sa nouveauté, la nation a besoin d'une histoire pour la légitimer et lui fournir une identité. Non seulement en France, mais partout en Europe, les sujets de jadis doivent devenir des citoyens ; les « paysans » des « Français », des « Allemands » ou des « Italiens ».<sup>25</sup> L'enseignement de l'histoire et d'autres formes de médiatisation de la mémoire culturelle nationale servent donc à enraceriner le sentiment d'appartenance nationale dans la population. Et c'était ça aussi la mission que Michelet se donnait en écrivant le « roman national » en dix-sept tomes d'*Histoire de France* et sept tomes d'*Histoire de la Révolution française*.

L'historiographie nationale a déjà attiré l'attention de beaucoup de chercheurs. Pour la France, il faut mentionner notamment Nora et Citron, et, plus récemment, Sylvain Venayre qui a fouillé les débuts de l'écriture des « origines de la France » à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>26</sup> Or la cultivation du passé national par l'écriture de l'histoire est un phénomène d'ampleur massive dans toute l'Europe. Partout, on écrit des « romans nationaux » et partout on célèbre les historiens qui les ont conçus. D'où l'intérêt de recherches comparatives, qui ont reçu une forte impulsion les dernières années, entre autres par le grand projet de l'European Science Foundation intitulé « Representations of the Past. The Writing of National Histories in Europe ».<sup>27</sup> La présente recherche emprunte beaucoup de ses bases théoriques et de ses concepts méthodologiques à ce débat scientifique international sur la formation des identités nationales par l'historiographie nationale et la mémoire culturelle. Ainsi, la définition du nationalisme qui est adoptée ici comme une idéologie politique qui repose sur les suppositions que la nation soit le fondement le plus naturel de l'organisation de la vie humaine, qui pour cette raison réclame la loyauté primaire de l'homme, et que les frontières de l'État, comme entité politique souveraine, doivent en principe converger avec celles de la nation conçue comme unité linguistique et cultu-

---

24 M. GAUCHET, *L'avènement de la démocratie. I. La révolution moderne...*, op. cit.

25 Eugen WEBER, *Peasants into Frenchmen. The Modernization of Rural France, 1870-1914*, Stanford, Stanford University Press, 1976. Voir aussi : Anne-Marie THIESSE, *La création des identités nationales*, 1999.

26 Sylvain VENAYRE, *Les origines de la France. Quand les historiens racontaient la nation*, Paris, Seuil, 2013.

27 De ce projet est issu une série de volumes, dont il faut mentionner surtout : Stefan BERGER et Chris LORENZ (éd.), *The Contested Nation. Ethnicity, Class, Religion and Gender in National Histories*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008 ; Stefan BERGER et Chris LORENZ (éd.), *Nationalizing the Past. Historians as Nation Builders in Modern Europe*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010 ; Jo TOLLEBEEK et Ilaria PORCIANI (éd.), *Setting the Standards. Institutions, Networks and Communities of National Historiography*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.

relle.<sup>28</sup> Considéré sous cet angle, le mouvement national français, issu de la Révolution, est pleinement nationaliste, même si on y emploie plus communément le vocable de « patriotisme », pour le distinguer d'un « nationalisme » de droite exclusiviste et basé sur le principe de la supériorité de sa propre nation sur les autres.<sup>29</sup> Michelet lui-même fait partie de ces « patriotes » qui n'appliquent pas le mot « nationalistes » pour eux-mêmes.<sup>30</sup> L'usage du terme « nationaliste » est pourtant utile pour deux raisons : il permet la comparaison internationale et il rend visible les présuppositions partagées par les différents courants de pensée politique, soient-ils de gauche ou de droite, qui partagent le principe de la nation. En effet, la canonisation de Michelet ne se comprend que quand on prend en compte le cadre nationaliste dans lequel elle s'est accomplie, car c'est ce nationalisme qui a suscité le besoin d'un grand récit historique, d'héros nationaux et d'un historien national.

Pour introduire cependant quelque différenciation éclairante dans les mouvements politiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la distinction que Michel Winock a faite entre un « nationalisme ouvert » et un « nationalisme fermé », qui seront deux extrémités sur un même continu, s'avère bénéfique.<sup>31</sup> Le nationalisme « ouvert » ou « républicain » est parfois appelé aussi « civique », c'est-à-dire basé sur la volonté de vivre ensemble, en opposition avec un nationalisme « ethnique » qui prendrait la race comme base de la nation. Ces termes, par contre, sont problématiques, puisqu'ils impliquent un jugement moral et ils ont été inventés dans le contexte de la guerre de 1870 par les acteurs eux-mêmes à des fins de propagande : opposer à ses propres idées nationales « civiques », et donc démocratiques et pacifiques, celles de l'ennemi qui seraient « ethniques », donc particularistes, antidémocratiques et agressives.<sup>32</sup> En dépit de cela, les termes

---

28 Cette définition du nationalisme est empruntée à : Joep LEERSSEN, *National Thought in Europe. A Cultural History*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010, p. 14.

29 Ferdinand BUISSON, *Pourquoi nous sommes patriotes et ne sommes pas nationalistes. Conférence faite le dimanche 14 janvier 1900 au Théâtre de Saint-Germain-en-Laye*, Paris, Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, 1902.

30 Les mots « nationalisme » et « nationaliste » ont été introduits relativement tard en France par Maurice Barrès, quoique les mots « nation » et « national » et des termes composés avec ces deux mots existent depuis la Révolution. Raoul GIRARDET, « Présentation », in *Ibid.* (éd.), *Le nationalisme français 1871-1914*, Paris, Seuil, 1966, p. 7-12.

31 Michel WINOCK, « Nationalisme ouvert et nationalisme fermé », in *Ibid.*, *Nationalisme, anti-sémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1990, p. 11-39.

32 La distinction trouve son origine dans l'œuvre d'Ernest Renan : Ernest RENAN, « Qu'est-ce qu'une nation ? » [1882], in *Ibid.*, *Œuvres complètes d'Ernest Renan*, vol. 1, Henriette PSICHARI (éd.), Paris, Calmann-Lévy, 1947, p. 887-906. Sur les intentions propagandistes de son texte et les conséquences de cela pour l'usage de ces termes, voir : Rogers BRUBAKER, « The Manichean Myth. Rethinking the Distinction between « Civic » and « Ethnic » Nationalism », in Hanspeter KRIESI, Klaus ARMINGEON, Hannes SIEGRIST et Andreas WIMMER (éd.), *Nation and National Identity. The European Experience in Perspective*, Chur, Zürich, Verlag Rüegger, 1999, p. 55-71 ; J. LEERSSEN, *National Thought in Europe. A Cultural History...*, op. cit., p. 227-233.

« civique » et « ethnique » seront utilisés à certains endroits dans ce qui suit pour décrire les auto-conceptions des acteurs historiques. Car, dans leurs actions pour construire une identité nationale et républicaine, ils sont motivés par la conviction qu'il s'agissait en effet de construire une identité « civique », dont les critères seraient de nature culturelle, et non ethnique ou raciale et pour cette raison déterminée. C'est en raison de cette conviction qu'ils croient à la capacité de l'enseignement et d'une culture mémorielle nationale pour construire cette identité.

Malgré le fait que le nationalisme est un phénomène d'envergure européenne, en France, l'imbrication de l'histoire dans la vie de la cité est particulièrement importante, au XIX<sup>e</sup> siècle et encore aujourd'hui. Il suffit d'entrer au hasard dans une librairie française ou de jeter un œil sur la programmation des chaînes à vocation informative ou culturelle pour se convaincre de l'importance accordée à l'histoire par au moins la partie éduquée de la nation. Cette importance s'exprime surtout dans la fréquence de références au passé dans le discours politique et dans une grande tradition de commémorations officielles de toute sorte. Mais elle est manifeste aussi dans le prestige social relativement grand qu'a eu la figure de l'historien dans ce pays depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. À partir des années 1820, en effet, les historiens se sont érigés comme des guides de la cité qui parfois même sont passés à l'acte en assumant des mandats politiques. À l'heure actuelle, ils ont certes en grande partie perdu cette position comme guide idéologique, mais on en retrouve encore les traces dans des débats idéologiques et politiques, où l'histoire est encore souvent invoquée.

Le nationalisme seul ne permet pas d'expliquer ce poids particulièrement grand de l'histoire dans la société française. Deux autres éléments, moins présents au niveau international qu'en France, en fournissent les clés. Il s'agit d'abord de la Révolution française, la rupture fondamentale qui fait naître dans ce pays la modernité politique et la sépare plus radicalement qu'ailleurs de l'ancien régime. Très tôt après cet événement commence un flot incessant de publications historiques qui rend compte de cette naissance particulièrement traumatique de la modernité et tente ainsi de rétablir sur le niveau intellectuel la continuité de l'histoire du pays interrompue de façon si brutale. La Révolution a été la matrice de presque tous les antagonismes politiques des deux siècles suivants, de sorte que le débat politique s'articule souvent sous la forme d'une lutte d'interprétations historiques diverses. C'est pourquoi, il n'y a, selon Robert Gildea, « pas de mémoire collective française unique, mais plusieurs mémoires collectives parallèles et en compétition, élaborées par des communautés qui ont vécu le passé et le traitent dans des façons différentes ». <sup>33</sup> Dans leur lutte pour le pouvoir, les différentes « traditions politiques » essaient toutes d'impo-

---

33 Robert GILDEA, *The Past in French History*, New Haven, Yale University Press, 1994, p. 10.

ser au public leur version de l'histoire nationale.<sup>34</sup> On peut ainsi écrire l'histoire de la culture politique française des deux derniers siècles comme une histoire de conflits sur l'interprétation du passé.

Le deuxième élément pour expliquer l'importance de l'histoire en France réside dans son républicanisme. Sous ce républicanisme, il faut entendre en premier lieu le régime politique qu'elle prend d'abord de façon hésitante et instable, et depuis les années 1870 de façon durable, et qui en fait un cas à part dans une Europe jusqu'en 1918 largement gouvernée par des têtes couronnées. Mais ce républicanisme est en outre, et surtout, une conception de la modernité politique qui présuppose une conceptualisation substantielle de la citoyenneté, où on attend que les citoyens usent de leur liberté politique par un engagement actif pour le bien commun.<sup>35</sup> Ainsi, le républicanisme, quoiqu'il se joigne souvent au libéralisme, va plus loin que celui-ci dans le sens qu'il a une idée plus compréhensive du politique et est plus exigeant pour les citoyens. Par conséquent l'éducation de la population est nécessaire pour rendre les citoyens libres et égaux et capables de participer au politique. De cette éducation politique et morale, l'histoire devient un des instruments. De surcroît, une fois la république établie comme régime, on a recours aux historiens pour l'ancrer dans le passé de la nation. Nationalisme et républicanisme doivent donc être unis dans un récit historique qui fonde ainsi la culture politique. De telle manière, l'écriture de l'histoire contribue à constituer et expliciter l'identité de la France moderne. L'histoire fait partie intégrante du politique et le politique ne peut pas se penser sans elle. Ainsi, pour comprendre de fond en comble la mission sociétale et le prestige de la profession historique en France, on a besoin d'une réflexion sur le politique. Pour cela, l'histoire du politique, comme Pierre Rosanvallon et Marcel Gauchet la pratiquent, a fourni l'inspiration.<sup>36</sup> L'étude de la postérité de Michelet qui va suivre est donc, en plus d'un travail d'historiographie, une histoire de la culture politique, où les références à Michelet chez des historiens professionnels et dans le domaine public sont analysées ensemble.

---

34 Sudhir HAZAREESINGH, *Political Traditions in Modern France*, Oxford, Oxford University Press, 1994.

35 Cécile LABORDE, « Republicanism », in Michael FREEDEN, Lyman Tower SARGENT et Marc STEARS (éd.), *The Oxford Handbook of Political Ideologies*, Oxford, Oxford University Press, 2013, DOI : 10.1093/oxfordhb/9780199585977.013.0029.

36 Pierre Rosanvallon théorise cette approche dans : P. ROSANVALLON, *Pour une histoire conceptuelle du politique...*, *op. cit.* et la met en œuvre dans ses travaux. Marcel Gauchet entreprend un projet comparable dans les trois volumes parus sous des titres différents de sa série *L'avènement de la démocratie* : Marcel GAUCHET, *L'avènement de la démocratie*, 3 vols : *La révolution moderne ; La crise du libéralisme, 1880-1914 ; À l'épreuve des totalitarismes, 1914-1974*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 2007-2010.



## La mémoire culturelle et la vie sociale de textes

Dans le domaine public, la culture politique prend corps sous forme de symboles et de représentations : un fonds de notions et de visualisations qui relèvent de ce que Maurice Agulhon a dénommé l'« imagerie et la symbolique » et qu'on appelle plus communément l'« imaginaire » politique.<sup>37</sup> C'est, dans une définition de Sudhir Hazareesingh, l'ensemble de symboles et de représentations sous-tendant l'ordre politique qui lui donne un sens et constitue le langage dans lequel peuvent être exprimés les expériences historiques et les attentes d'une cité.<sup>38</sup> Il comprend des symboles comme le drapeau ou des représentations purement inventées comme la figure de Marianne, les lieux communs de l'histoire, mais aussi les auteurs et artistes canoniques et leurs œuvres. C'est donc un fonds de notions canoniques emmagasinées dans la mémoire culturelle collective et pour l'étude duquel des concepts forgés par des spécialistes de la mémoire culturelle sont particulièrement adaptés. En effet, c'est sous la bannière des études mémorielles que depuis une trentaine d'années est entreprise la majeure partie de la recherche sur ces phénomènes. En France, Nora, avec son projet à inventorier les « lieux » de la mémoire culturelle nationale – les endroits et les objets où la mémoire se cristallise –, a été pionnier sur ce terrain.<sup>39</sup> Dans le présent livre, la perspective de la mémoire culturelle collective est adoptée pour rechercher la canonisation de Michelet dans la culture politique. Michelet n'a pas seulement aidé à créer cette culture politique en écrivant l'histoire nationale, mais il en est devenu aussi un élément lui-même par son statut canonique.

Sur la base de l'imaginaire politique s'est développé, à travers les régimes successifs du XIX<sup>e</sup> siècle, un « répertoire commémoratif » national et républicain, qui consiste entre autres en des fêtes commémoratives, des transferts au Panthéon et l'érection de statues aux « grands hommes ». Il s'épanouit et s'officialise dans les premières années de pouvoir effectif et stable des républicains à la fin des années 1870 et dans les années 1880. Ce terme « répertoire », issue

---

37 Maurice AGULHON, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979 ; *Ibid.*, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989 ; *Ibid.*, *Les métamorphoses de Marianne. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2001. Un autre pionnier sur ce terrain est : Raoul GIRARDET, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 1986. Pour le concept « imaginaire » et son usage dans l'histoire des cultures politiques : Sudhir HAZAREESINGH, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle. État des lieux et perspectives », *La Revue historique*, n° 642, 2007, p. 355-368 ; *Ibid.*, « L'imaginaire républicain en France, de la Révolution française à Charles de Gaulle », *Revue historique*, n° 659, 2011, p. 637-654.

38 *Ibid.*, p. 637.

39 Pierre NORA (éd.), *Les lieux de mémoire...*, *op. cit.*

du monde du théâtre et de la musique, signale bien la dimension performative de la mémoire culturelle, le fait qu'elle est cultivée et se produit dans des pratiques culturelles. Dans ce répertoire commémoratif est articulé et « joué » le passé de la cité et, par là, sa destinée commune. Dans les études mémorielles, le tournant performatif a également eu ses effets et on a attaché de plus en plus d'attention à l'aspect incarné de la mémoire culturelle.<sup>40</sup> Depuis les recherches précoces de Mona Ozouf sur la « fête révolutionnaire » et celles de John Gillis sur la formation des identités nationales par des commémorations, ce sujet a suscité un grand intérêt auprès des chercheurs.<sup>41</sup> Dans le cas de Michelet, trois grandes commémorations au XIX<sup>e</sup> siècle et plusieurs autres plus modestes scandent le rythme de sa postérité, dont la plus importante est la fête nationale dédiée au centenaire de sa naissance en 1898. Ces commémorations sont autant d'expressions de la canonicité de Michelet que des occasions par lesquelles sa canonisation s'effectue.

Par ces commémorations, et par d'autres formes de médiation, les textes de Michelet acquièrent, dans les mots d'Ann Rigney, une « vie sociale ».<sup>42</sup> Ses recherches sur la vie posthume de Walter Scott et son approche du phénomène de canonicité comme quelque chose de dynamique ont beaucoup inspiré la présente recherche, où plusieurs de ses concepts vont par conséquent revenir régulièrement. On reprend d'elle l'idée que la canonicité d'une œuvre dépend d'une double série de circonstances. Il y a, évidemment, les traits de l'œuvre elle-même comme sa « monumentalité » ; son potentiel à générer des interprétations diverses et de se laisser approprier dans différents contextes qu'on appelle sa « malléabilité » ; et ses capacités à engendrer des nouvelles versions dans d'autres contextes et d'autres médias qui constituent sa « mobilité » et sa « procréativité ». Mais au moins d'importance égale pour la canonisation est le contexte dans laquelle l'œuvre est reçue, la volonté du public à la lire, se l'approprier et l'adapter de façon créative dans des situations nouvelles. On ne peut, par conséquent, pas expliquer la canonicité de Michelet par son œuvre seule, ni surtout, par la monumentalité de celle-ci – littéralement exprimée dans l'ampleur des ouvrages –, ou par l'éventuelle véracité des idées exprimées. Cette monumentalité de l'œuvre michelétienne est une des conditions à sa canonicité, mais elle est fournie. Ce qui sera examiné dans ce qui suit sont les façons dont cette œuvre est utilisée à des fins diverses et parfois inattendues, pour

---

40 Karin TILMANS, Frank van VREE et Jay WINTER (éd.), *Performing the Past. Memory, History, and Identity in Modern Europe*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010.

41 John R. GILLIS, *Commemorations. The Politics of National Identity*, Princeton, Princeton University Press, 1994 ; Mona OZOUF, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1976.

42 Pour ce concept et ceux qui suivent : ANN RIGNEY, *The Afterlives of Walter Scott. Memory on the Move*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 11-14.

laquelle sa malléabilité fournit les possibilités. À cette approche d'Ann Rigney on ajoute cependant ici la dimension du politique, où la mémoire culturelle est enchevêtrée et qui pour cela est l'arrière-plan de tout ce livre.

Pendant longtemps, les recherches sur la mémoire culturelle française sont parties de la présomption d'une mémoire collective unique et plus ou moins consensuelle, en dépit des conflits que la France a connu sur quel régime politique elle devrait adopter. C'est d'abord le cas pour Nora, pour qui tous les lieux de mémoire, malgré leurs genèses et leurs conjonctures de cultivation totalement différentes, convergent en fin de compte dans une seule « mémoire nationale » française.<sup>43</sup> C'est aussi le cas dans l'œuvre d'Agulhon, notamment dans ses travaux sur l'usage de la statuaire publique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>44</sup> Souvent, on adopte, implicitement ou explicitement, l'idée qu'avec l'instauration durable d'un régime républicain dans les années 1880 et la politique de républicanisation du pays qui est déployée dans ce cadre, un large consensus mémoriel est atteint qui fournit au régime sa stabilité. Récemment, des chercheurs ont cependant prêté plus d'attention à la manière dont les divergences et les oppositions ont été exercées par les différentes ramifications de la mémoire culturelle, non seulement celles qui contestent le régime républicain en tant que tel, mais aussi celles, « du dedans », qui prônent des acceptions différentes du républicanisme.<sup>45</sup> Même parmi ceux qui adhéraient en principe à l'idée d'une république, et qui pour cette raison partageaient un certain nombre de symboles et de représentations politiques, il y a eu des opinions discordantes et parfois incompatibles sur l'interprétation de cette idée, les valeurs qui y sont associées et le sens des symboles qui les concrétisent. La théorie récente sur la mémoire culturelle soutient le point de vue que des mémoires peuvent être conflictuelles, que c'est peut-être même leur situation normale, et que la lutte est une des formes les plus efficaces à la continuité de leur cultivation.<sup>46</sup> Sur Michelet, la plupart du temps, le consensus fait défaut aussi. Tout au long de la période étudiée, des interprétations multiples de son œuvre et de sa personne ont coexisté, parfois de façon harmonieuse, mais parfois aussi sous forme d'antagonismes explicites. Cette multiplicité d'interprétations et d'appropriations de Michelet est rendu possible par la malléabilité de son œuvre. Grâce à cela, il a été possible que des groupes et personnes différents ont lu et se sont approprié Michelet à des fins

---

<sup>43</sup> Pierre NORA, « La nation-mémoire », in *Ibid.* (éd.), *Les lieux de mémoire*, vol. 2, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 2207-2216.

<sup>44</sup> Maurice AGULHON, « La « statuomanie » et l'histoire », *Ethnologie française*, 8-2, 1978, p. 145-173.

<sup>45</sup> R. GILDEA, *The Past in French History...*, *op. cit.* a ouvert cette voie de recherche.

<sup>46</sup> Par exemple : Ann RIGNEY, « Divided Pasts. A Premature Memorial and the Dynamics of Collective Remembrance », *Memory Studies*, 1-1, 2008, p. 89-97.

très hétéroclites, parfois en faisant référence aux mêmes passages et citations de l'œuvre, mais en les entendant différemment.

Dans ce qui suit, les interprétations de Michelet sont inventoriées dans toute leur amplitude, de sorte que le potentiel malléable de son œuvre deviendra visible, tout comme ses limites. Tout comme dans la partie historiographique, on se limitera ici à des références explicites à Michelet et à son œuvre. Mais comparé à ce domaine historiographique, les sources à rechercher sont plus hétérogènes pour la réception publique et politique. Les trois grandes commémorations ont livré des collections d'archives bien riches et de nombreux comptes rendus dans la presse. Ensuite, à certaines occasions les débats parlementaires se sont avérés des sources intéressantes. Des vulgarisations de son œuvre, des ouvrages pédagogiques et des listes de livres de prix ont été utiles pour rechercher l'usage de Michelet dans l'enseignement. Enfin, il y a une pléthore d'articles de presse et de publications d'opinion de toute sorte où Michelet est discuté ou invoqué. Puisque l'abondance de sources rend impossible le travail à les recenser toutes, même avec les outils de recherche numériques, on les sélectionnera afin de découvrir les grands traits de la postérité publique de Michelet et les changements qu'elle a connu au cours des temps.

Ce livre est à la fois une étude de la mémoire culturelle académique et de la culture politique avec sa mémoire culturelle nationale. Dans les premiers chapitres, ces deux domaines seront étudiés séparément. Le premier chapitre, en quelque sorte préliminaire, porte sur Michelet lui-même et traite de sa vie et de ses œuvres en vue de découvrir l'image qu'il a laissé à sa mort sur le public et sur ses proches – ceux qui ont dû prendre soin les premiers de son héritage intellectuel et symbolique. Ensuite, trois chapitres étudient, respectivement, l'intégration de Michelet dans le canon républicain et national, la diffusion et la vulgarisation de ses œuvres, notamment par sa veuve Athénaïs Michelet, et sa canonisation comme ancêtre ou « père » de la discipline historique et à chaque fois durant la période des vingt-cinq premières années après sa mort en 1874 : les années d'instauration et d'enracinement de la Troisième République. Le troisième chapitre, celui sur la politique éditoriale d'Athénaïs Michelet, forme dans cet enchaînement un cas un peu à part, car il s'appuie, en raison de la matière traitée, beaucoup sur l'histoire du livre et de l'édition d'un côté et sur l'histoire du genre de l'autre – deux approches qui dans le reste de ce travail sont beaucoup moins présentes, quoique les résultats de l'enquête menée dans ce chapitre soient repris ailleurs.

Dans les chapitres suivants, sur la célébration de Michelet en tant qu'historien national au moment de l'affaire Dreyfus, et l'essor dans ces mêmes années d'un nouveau nationalisme, l'historiographique et le politique ne sont plus à séparer : Michelet est honoré pour des raisons doublement politiques et histo-

riographiques et la contestation politique emprunte souvent le chemin d'une critique historiographique. Cela compte aussi pour le chapitre sept, qui, d'un côté, poursuit l'histoire de la discipline historique commencée dans le chapitre quatre, mais, de l'autre, montre comment Michelet a été invoqué pour la propagande lors de la Première Guerre mondiale. Les deux derniers chapitres traitent, d'un bond, la majeure partie du xx<sup>e</sup> siècle, à partir de la fin de la Grande Guerre. Le chapitre huit étudie la référence michelétienne dans la discipline historique, qui au cours de ce siècle a connu des renouvellements importants et un grand essor ; le neuvième et dernier chapitre le développement synchrone d'un champ d'études littéraires et spécialisées de Michelet, qui est à la fois le symptôme de sa dépolitisation progressive et un des facteurs qui la favorise. La spécialisation et la professionnalisation des études michelétistes forme ainsi le dernier épisode de cette histoire de la survivance historiographique et politique de Michelet. Or, comme la dépolitisation n'est pas totale et qu'il reste possible de rattacher Michelet à l'actualité politique et historiographique, une postface fait l'état de sa réception publique aujourd'hui et identifie quelques traits fondamentaux du républicanisme français qui expliquent le poids persistant qu'a l'histoire nationale dans sa culture politique et, avec l'histoire nationale, la référence michelétienne.

Pour étudier depuis cette perspective la canonicité d'un auteur, le cas de Michelet se révèle particulièrement propice. Non seulement parce qu'il a été canonisé comme l'historien national qui a créé le récit canonique sur l'histoire nationale, ou parce que, en tant qu'historien, il est doublement canonisé par les membres de la discipline historique et dans l'espace public. Mais aussi en raison de ses propres idées sur la vocation civique de l'historien, sur l'éducation morale et politique et sur l'importance de fêtes publiques et de commémorations pour créer un sentiment d'unité nationale. Pour Michelet, la nation française s'est révélée à elle-même pour la première fois dans la Fête de la Fédération de 1790. Dans *Nos fils*, livre pédagogique de 1869, il insère un chapitre sur « l'éducation par les fêtes » où il exhorte à créer de nouvelles célébrations qui peuvent élever l'homme moderne.<sup>47</sup> Il semble préluder ainsi sur sa propre canonisation qui trouvera son apogée par la célébration nationale du centenaire de sa naissance spécialement destinée pour la jeunesse. Michelet n'est pas seulement un « haut lieu » de la mémoire culturelle française, il peut être considéré aussi comme un de ses premiers théoriciens. C'est pourquoi l'étude de cas de la postérité de Michelet permet de jeter une lumière unique sur la formation du « roman national » français et sur les façons dont il structure la culture politique.

---

47 Jules MICHELET, « Nos fils », in *Ibid.*, *Œuvres complètes*, 20, Paul VIALLANEIX, Linda ORR, Françoise PUTS et Robert CASANOVA (éd.), Paris, Flammarion, 1987, p. 358-519.